



Conseil de sécurité

## **Briefing sur la situation au Moyen Orient : Armes chimiques en Syrie**

New York, le 7 février 2023  
Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Laissez-moi tout d'abord exprimer les plus sincères condoléances de la Suisse à l'égard des familles des milliers de victimes du tremblement de terre qui a frappé la Türkiye et la Syrie.

Cette catastrophe d'une magnitude sans précédent depuis des décennies s'ajoute aux crises humanitaires déjà aiguës qui affectent la région. La Suisse est aux côtés des victimes et de leurs proches, et nous espérons que le plus de personnes possible puissent encore être sauvées dans les heures qui suivent.

Madame la Présidente,

Le 7 avril 2018 d'autres faits gravissimes faisaient d'innocentes victimes syriennes à Douma, dans la banlieue de Damas. Ce jour-là, 43 civils, – 7 hommes, 17 femmes, 9 garçons et 10 filles – mourraient à la suite d'une attaque au gaz de chlore. Nous savons grâce à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques que ce n'était pas un accident, mais une attaque délibérée utilisant l'arme chimique, qui est interdite par le droit international.

Au cours des dix dernières années, les obligations découlant de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ont été violées à plusieurs reprises en Syrie. Le troisième rapport de l'Équipe d'enquête et d'identification du 27 janvier dernier, qui porte sur l'attaque survenue à Douma en avril 2018, en apporte une nouvelle démonstration.

Le rapport de l'OIAC, dont je remercie ici le Directeur Général, Monsieur Arias, et Monsieur Oñate, chef de l'Équipe d'enquête et d'identification, présente les faits suivants. Il documente que le 7 avril 2018 au moins un hélicoptère de la République Arabe Syrienne a largué deux cylindres qui ont touché des bâtiments résidentiels à Douma. De ces cylindres s'est échappé du gaz de chlore. Ce gaz agit sur plusieurs systèmes corporels – la peau et les muqueuses, le tube digestif et le système respiratoire, où il est absorbé par les poumons – nous donnant une idée du sort des personnes affectées. L'OIAC conclut qu'il « existe des motifs raisonnables de penser » que les auteurs de cette attaque faisaient partie de l'armée de l'air de la République arabe syrienne au moment des faits. Ainsi, à ce jour, 9 des quelque 25 attaques chimiques documentées par l'ONU et l'OIAC en Syrie ont été attribuées au gouvernement syrien.

La Suisse appuie pleinement les conclusions de ce rapport. Nous faisons entièrement confiance à l'OIAC, y compris à l'Équipe d'enquête et d'identification. Leur travail est fondamental. Leur professionnalisme et leur intégrité ne font pas de doute.

La Suisse condamne l'utilisation d'armes chimiques, y compris à Douma en 2018. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir d'utiliser de telles armes et à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire. Nous nous joignons aux appels répétés du Secrétaire général pour demander que les responsables de l'emploi de telles armes soient tenus de rendre des comptes.

L'établissement des faits est crucial pour empêcher que de nouvelles attaques se produisent et que ces crimes restent impunis. Nous saluons à cet égard la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie, que nous soutenons pleinement. Cette coopération est conforme aux souhaits du Conseil de sécurité qui, en adoptant à l'unanimité la résolution 2118 il y a dix ans, a exprimé sa « ferme conviction que les personnes responsables de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie doivent répondre de leurs actes. »

Madame la Présidente,

Nous appelons la Syrie à coopérer pleinement avec l'OIAC, à accepter le personnel désigné par cette organisation et à lui fournir un accès immédiat et sans entrave à tous les sites.

Nous espérons que la récente visite en format réduit de l'Equipe d'évaluation des déclarations, dont le rapport est attendu en mars, marque le recommencement d'une coopération pleine de la Syrie avec l'OIAC.

Comme vient également de le rappeler la Haute Représentante aux Affaires de désarmement Madame Nakamitsu, que je remercie, la Syrie doit fournir au Secrétariat de l'OIAC des réponses aux 20 points restés en suspens afin que sa déclaration initiale puisse être vérifiée. Nous notons également que le Secrétariat de l'OIAC est, depuis le 15 juillet 2021, en attente de toutes les informations pertinentes de la part de la Syrie concernant le déplacement non-authorized et la destruction des deux cylindres utilisés lors de l'attaque de Douma.

Pour conclure, j'aimerais nous rappeler les 43 victimes de l'utilisation d'armes chimiques à Douma : il est, aussi dans leur mémoire, de notre devoir de veiller à ce que ces armes ne soient plus jamais utilisées – par qui que ce soit, à n'importe quel moment et dans n'importe quelles circonstances.

Je vous remercie.

---

*UNOFFICIAL TRANSLATION*

Madam President,

Let me begin by expressing Switzerland's deepest condolences to the families of the thousands of victims of the earthquake that struck Türkiye and Syria.

This disaster of a magnitude unprecedented in decades adds to the already acute humanitarian crises affecting the region. Switzerland stands by the victims and their families. Switzerland stands by the victims and their families, and we hope that as many people as possible can still be saved in the coming hours.

Madam President,

On April 7, 2018 other grave events claimed innocent Syrian victims in Douma, a suburb of Damascus. On that day, 43 civilians, - 7 men, 17 women, 9 boys and 10 girls - died as a result

of a chlorine gas attack. We know from the Organization for the Prohibition of Chemical Weapons that this was not an accident, but a deliberate attack using chemical weapons, which is prohibited by international law.

Over the past decade, obligations under the Chemical Weapons Convention have been violated repeatedly in Syria. This is further demonstrated by the third report of the Investigation and Identification Team of January 27, which focuses on the attack in Douma in April 2018.

The OPCW report, for which I would like to thank the Director General, Mr. Arias, and Mr. Oñate, head of the Investigation and Identification Team, presents the following facts. It documents that on April 7, 2018 at least one helicopter of the Syrian Arab Republic dropped two cylinders that hit residential buildings in Douma. From these cylinders chlorine gas was released. This gas acts on several body systems - the skin and mucous membranes, the digestive tract and the respiratory system, where it is absorbed by the lungs - giving us an idea of the fate of those affected. The OPCW concludes that "there are reasonable grounds to believe" that the perpetrators of this attack were members of the air force of the Syrian Arab Republic at the time of the incident. Thus, to date, 9 of the approximately 25 chemical attacks documented by the UN and OPCW in Syria have been attributed to the Syrian government.

Switzerland fully supports the conclusions of this report. We have full confidence in the OPCW, including the Investigation and Identification Team. Their work is fundamental. Their professionalism and integrity are not in doubt.

Switzerland condemns the use of chemical weapons, including in Douma in 2018. We call on all parties to refrain from using such weapons and to respect their obligations under international humanitarian law. We join the Secretary-General's repeated calls for accountability for the use of such weapons.

Fact-finding is crucial to prevent further attacks and impunity for these crimes. In this regard, we welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria, which we fully support. This cooperation is in line with the wishes of the Security Council, which, in unanimously adopting Resolution 2118 ten years ago, expressed its "firm belief that those responsible for the use of chemical weapons in Syria must be held accountable."

Madam President,

We call on Syria to cooperate fully with the OPCW, to accept OPCW-designated personnel, and to provide immediate and unhindered access to all sites.

We hope that the recent visit of the reduced format of the Declarations Assessment Team, whose report is expected in March, marks the resumption of Syria's full cooperation with the OPCW.

As the High Representative for Disarmament Affairs, Ms. Nakamitsu, whom I thank, has just reminded us, Syria must provide the OPCW Secretariat with answers to the 20 outstanding points so that its initial declaration can be verified. We also note that the OPCW Secretariat is, as of 15 July 2021, awaiting all relevant information from Syria regarding the unauthorized movement and destruction of the two cylinders used in the Douma attack.

In conclusion, I would like to remind us of the 43 victims of the use of chemical weapons in Douma: it is, also in their memory, our duty to ensure that these weapons are never used again - by anyone, at any time and in any circumstances.

Thank you.